Discours de Michel BERSON Président du Conseil général de l'Essonne

Vœux 2007 aux Essonniens

Sainte-Geneviève-des-Bois Samedi 27 janvier 2007

Mesdames, Messieurs, Chers amis,

C'est avec plaisir que je vous accueille ce soir aux Floralies départementales de Sainte-Geneviève-des-Bois, où nous nous retrouvons cette année pour la traditionnelle cérémonie des vœux aux Essonniens.

Mes premiers mots de bienvenue seront pour vous, responsables et bénévoles associatifs, du monde social, sportif et culturel, chercheurs, enseignants, chefs d'entreprise, militants politiques et syndicaux, et acteurs du mouvement social, l'Essonne doit tant à votre énergie, à votre enthousiasme, à votre engagement.

Bienvenue aussi à vous tous, élus de l'Essonne, qui, chaque jour, vous dévouez sans compter au service de nos concitoyens.

Bienvenue enfin à vous représentants des administrations et des services de l'Etat, autorités judiciaires, militaires et religieuses, dont la contribution est essentielle à notre département.

Monsieur le Maire de Sainte-Geneviève-des-Bois, Cher Olivier Léonhardt, permets-moi de te remercier, tout particulièrement, de ton amicale hospitalité.

Je veux remercier aussi, tous ceux qui nous font l'honneur d'être présents aujourd'hui à nos côtés :

- 1) notre nouveau préfet de l'Essonne, Gérard Moisselin,
- 2) Jean-Paul Huchon, Président du Conseil régional d'île de France, toujours attentif et fidèle à notre département,
- 3) les parlementaires, Manuel Valls, Député-maire d'Evry, Julien Dray, François Lamy, Député-maire de Palaiseau,
- 4) les sénateurs, Claire-Lise Campion et Bernard Vera,
- 5) et tous les conseillers régionaux, généraux et maires de l'Essonne.

A vous tous, au nom de toute l'équipe qui m'entoure, je souhaite une très belle et très heureuse année 2007.

Que 2007 vous apporte force, enthousiasme et volonté pour mener à bien vos projets.

Force, enthousiasme et volonté, qui, depuis 1998, ne manquent pas à la majorité départementale pour bâtir une <u>Essonne plus juste</u>, <u>plus solidaire</u>, <u>plus généreuse</u>.

I. RELEVER CE DEFI NOUS IMPOSE, D'ABORD, DE REPONDRE AUX PREOCCUPATIONS IMMEDIATES DES ESSONNIENS EN DEVELOPPANT LES POLITIQUES DEPARTEMENTALES DE SOLIDARITE.

C'est tout le sens de l'engagement qui est le nôtre pour faire vivre ce que l'on appelle l'Essonne « pionnière et solidaire ».

Au-delà d'une simple formule ou d'un slogan, cette ambition se fonde sur le véritable visage de l'Essonne. Un visage aux contrastes marqués, dont les différences sont, parfois, porteuses d'injustices et d'inégalités.

Oui, l'Essonne est bien cette terre d'excellence scientifique et d'innovation technologique.

Mais l'Essonne est aussi à l'image de ces quartiers, où le chômage perdure, la précarité se développe, les discriminations s'exacerbent, où les difficultés d'aujourd'hui nourrissent la peur des lendemains.

Au Conseil général, depuis près de dix ans, chacun de nos projets est porté par la volonté et la nécessité d'agir pour rompre avec cette fatalité, pour restaurer la confiance.

Et nous le faisons sur la base d'une triple ambition :

- réduire les inégalités entre les citoyens et entre les territoires ;
- favoriser la mixité et lutter contre toutes les formes d'exclusion ;
- garantir l'égalité des droits et des chances pour tous les Essonniens, quelles que soient leur condition sociale, leur origine ou leur lieu de résidence.

<u>Cette solidarité du quotidien</u>, nous la construisons depuis près de <u>dix ans</u>, par la mise en œuvre de grandes politiques départementales et le renforcement des services publics départementaux.

<u>Cette solidarité du quotidien</u>, nous la renforçons depuis <u>cinq ans</u>, pour résister à une politique qui produit chaque jour injustice et déficits publics, pour offrir aux Essonniens, et notamment aux plus fragiles d'entre eux, un véritable bouclier social, quand d'autres ne proposent qu'un bouclier fiscal qui profite aux Français les plus riches.

A. Nombre de mesures concrètes ont été prises en ce sens :

- Le recrutement de conseillers d'insertion et ce bien avant que la loi ne nous y oblige qui assurent le suivi des bénéficiaires du <u>RMI</u>.
- La mise en place d'un dispositif départemental, qui donne la possibilité aux Essonniens les plus démunis de financer une mutuelle, afin de garantir à tous <u>l'accès aux soins</u>.
- L'attribution aux <u>personnes âgées</u> dépendantes d'une allocation dont le montant est de 25% supérieur à la moyenne nationale.
- Le financement en 6 ans de 650 nouvelles places en structures d'accueil pour les <u>personnes handicapées</u>, quand nos prédécesseurs, n'en ont créé que 1 000 en 30 ans.

Je veux rappeler aussi:

- L'effort consenti pour permettre aux parents de mieux concilier vie familiale et vie professionnelle, avec les aides à la création de 3000 places d'accueil dans le secteur de la <u>petite enfance</u>;
- La prise en charge par le Conseil général de 50% du coût de la <u>carte de transports Imagine « R »</u>, pour 32 000 collégiens et lycéens ;
- Et la création de la <u>Carte Jeune</u>, d'une valeur de 150€, pour que les 16-19 ans puissent se cultiver, se déplacer, être autonomes.

Ces exemples témoignent de notre indéfectible volontarisme pour améliorer la vie quotidienne de nos concitoyens, à chaque étape de leur vie.

- Lutter contre toutes les formes d'exclusion.
- protéger l'enfance en danger,
- améliorer la prise en charge des personnes âgées,
- favoriser l'autonomie des personnes handicapées,

autant de missions qui, vous le savez, font du Conseil général l'institution majeure de la cohésion sociale dans notre pays, la collectivité pivot, garante de la solidarité entre les citoyens et les générations.

A l'heure où notre collectivité doit répondre aux nouveaux grands défis de notre époque, nous entendons donner un nouvel élan à nos politiques départementales de solidarité.

<u>B - 2007 verra ainsi la mise en œuvre de nouveaux schémas sociaux</u> départementaux.

Plan départemental d'Insertion, schéma départemental des personnes âgées, schéma départemental des personnes handicapées, plan d'action pour l'enfance et la famille vont fixer le cadre et le sens de l'action du Conseil général pour les cinq prochaines années.

1) La première des exigences qui s'impose à notre collectivité territoriale est d'ouvrir à chacun un accès à l'emploi.

Le RMI n'a pas été imaginé pour permettre de vivre durablement, retiré du marché du travail, à l'écart de la société active.

Pourtant, trop souvent, il a été considéré comme le salaire de l'oubli, du silence, du rejet, le salaire de l'exclusion.

Pour que le RMI puisse devenir ce qu'il n'a jamais pleinement réussi à être – un véritable instrument d'insertion – le Conseil général va amplifier ses efforts en faveur du retour à l'emploi, et mettre en application son nouveau Plan départemental d'insertion.

2) L'exigence de la solidarité ne vaut pas seulement pour l'exclusion, elle vaut aussi pour la <u>dépendance des personnes âgées</u> et <u>pour le</u> handicap.

Si la vieillesse survient heureusement beaucoup plus tard qu'autrefois, la première souffrance de l'âge, c'est d'abord la dépendance et la peur qu'elle inspire.

Dans ce domaine de l'accompagnement dans la dignité des dernières années de la vie – dont nous percevons tous combien il est désormais l'une des questions essentielles des prochaines décennies – le Conseil général de l'Essonne se doit d'être exemplaire.

Aussi avons-nous prévu l'ouverture de 2000 nouvelles places en maison de retraites d'ici 2010 et créé les conditions pour ouvrir, dès à présent, 1100 places. Mais étrange paradoxe, leur ouverture doit être différée, faute de financement de l'Etat pour leur médicalisation.

Face à cette situation, le Conseil général a lancé, l'été dernier, une pétition. Une fois encore, l'Essonne avance lorsqu'elle se mobilise. 400 places vont être débloquées cette année. Pour autant, 700 places restent toujours en attente de financement pour 2007.

3) Lutter contre l'exclusion et toutes les formes de discrimination, c'est aussi prendre en compte les difficultés liées au handicap, c'est redonner aux <u>personnes handicapées</u> leur juste place au sein de la société et leur permettre d'exercer réellement leur citoyenneté.

L'année 2007 verra l'adoption d'un nouveau schéma en faveur des personnes handicapées.

Nous poursuivrons ainsi notre programme de création de places en structures d'accueil avec l'ouverture projetée de 465 nouvelles places.

Nous allons surtout franchir une nouvelle étape en renforçant nos politiques en faveur de l'intégration des personnes handicapées.

L'ouverture au public de la Maison départementale des personnes handicapées à Evry, au printemps prochain, et le développement de la nouvelle prestation de compensation du handicap seront l'illustration tangible de notre engagement.

4) Enfin, parce que <u>la famille</u> joue un rôle essentiel dans notre société, parce que le respect de l'autre, la prise de conscience des responsabilités de chacun à l'égard de tous, se font d'abord au sein de la famille, le Conseil général a fait de <u>l'accompagnement de l'enfance</u> et de la famille l'une de ses toutes premières priorités.

Premier budget de notre collectivité, les crédits de la politique départementale en faveur de l'enfance et des familles auront progressé de 40% en 5 ans.

Et cette année, les nouvelles orientations 2007-2011 en matière de protection maternelle, nous mobiliseront avec un objectif clair : accompagner les parents et les familles – toutes les familles – dans leur mission.

C'est aussi l'ambition que nous avons placée au cœur du projet porté par le nouvel Institut départemental de l'enfance et de la famille, inauguré en novembre dernier.

Dédié à l'accueil et à l'accompagnement des enfants mineurs confiés à l'Aide sociale à l'enfance, ce lieu incarne une compétence fondamentale du Conseil général : protéger, accompagner, soutenir les familles et les petits

Essonniens en situation de détresse et de souffrance. Et, bien sûr, préparer leur avenir.

C'est une immense responsabilité, et pourtant, quelle belle mission pour un élu que de défendre la cause des enfants ? Pour ma part, je crois qu'il n'en est pas de plus exigeante, mais aussi de plus noble.

Depuis près de 10 ans, sur la base du mandat que nous ont accordé les Essonniens et de la confiance qu'ils nous ont depuis constamment renouvelée, le Conseil général s'attache à faire de l'Essonne :

- un département où personne ne doit avoir le sentiment d'être laissé sur le bord du chemin ;
- un département où chacun doit être en mesure de trouver sa place et d'utiliser ses talents.

C - Pour autant, l'action du Conseil général est loin d'être simple, surtout dans cette période où, sous couvert de décentralisation, l'Etat transfère aux Départements de nouvelles compétences, mais sans transfert de moyens humains et financiers suffisants.

A l'origine, la décentralisation visait à améliorer la gestion des affaires locales, plus proche du terrain, plus autonome.

Maintenant, elle sert à alléger les finances de l'Etat qui transfère aux collectivités locales une partie des charges qu'il ne veut plus assumer.

Le désengagement de l'Etat est si pénalisant pour notre département qu'il nous contraint à se substituer à lui pour préserver la cohésion sociale et les grands équipements publics.

Cette situation devient intenable.

La réforme de la fiscalité locale, socialement injuste, singulièrement inadaptée aux nouvelles compétences des collectivités, est urgente.

Je plaide pour que nous ne fassions pas l'impasse sur ces questions, au moment où s'engage le débat présidentiel, essentiel pour notre pays.

Mesdames, messieurs, chers amis, en dépit de ces contraintes financières, nous ne cessons depuis 10 ans de renforcer les piliers de l'Essonne plus juste, plus solidaire, plus généreuse.

Une Essonne dont l'identité s'affirme au fil des ans :

- celle que nous voulons pour demain
- celle que nous laisserons à nos enfants.

Sur toutes ces solidarités, sur ces fondations, il nous appartient désormais de préparer un nouvel avenir pour l'Essonne.

II. PREPARER L'AVENIR DE L'ESSONNE

Depuis près de deux décennies, la mondialisation connaît une accélération sans précédent. Elle ouvre des perspectives nouvelles, mais suscite des inquiétudes.

Nous sommes engagés dans une compétition mondiale sans merci pour la suprématie de l'innovation technologique.

A/ L'Essonne est en capacité de prendre toute sa part dans ce défi de l'innovation, parce qu'elle bénéficie d'un immense potentiel en matière d'enseignement supérieur et de recherche.

Pour contrer les délocalisations, pour ancrer sur notre territoire, notre appareil de production et notre réseau de PME/PMI, nous avons fait le choix, en Essonne, de miser sur la haute technologie, de favoriser la coopération entre les laboratoires de recherche et les entreprises, et de développer des partenariats entre les acteurs économiques et les collectivités territoriales.

Ce choix est difficile; rien n'est gagné d'avance; les exemples des entreprises FAURICIA à Etampes, ou d'ALTIS à Corbeil-Essonnes, sources de grandes inquiétudes pour leurs salariés, sont là pour nous le rappeler.

Mais depuis dix ans, le Conseil général, avec la Région son partenaire, s'est donné les moyens d'organiser en Essonne ce nouveau mode de développement économique, de placer notre département aux avant-postes de l'innovation scientifique et technique.

Cet objectif nous l'avons fixé dès 1998, notamment dans les secteurs de pointe de la <u>génétique</u>, de <u>l'optique</u> et du <u>numérique</u>, en prenant l'initiative de créer le Génopole d'Evry et la vallée de l'Optique, sur le plateau de Saclay.

Pari gagné, puisque ces deux programmes forment aujourd'hui l'architecture des deux pôles de compétitivités d'envergure mondiale que sont médicen santé et system@tic.

Nous pouvons être fiers de cette victoire, d'autant plus que nous continuons à récolter les fruits de nos efforts.

Dites-moi, chers amis, quel Département en France, et même en Europe, est en capacité, en seulement trois mois - le dernier trimestre 2006 -

- de mettre en service le plus grand calculateur d'Europe ?
- de poser la 1^{ère} pierre du premier parc français de recherche consacré aux logiciels ?
- d'ouvrir le centre de recherche et de technologie du groupe mondial Thalès ?
- d'inaugurer Neurospin, le plus grand complexe au monde dédié à la compréhension du cerveau ?
- d'ouvrir le nouvel Institut d'optique qui forme les meilleurs ingénieurs et chercheurs d'Europe ?
- d'inaugurer le synchrotron Soleil, intégralement financé par la Région et le Département. Ce scalpel de lumière, 10 000 fois plus intense que la lumière solaire, va permettre de disséquer le cœur de la matière et ouvrir des champs d'application immenses à la médecine, à la biologie, à la physique, à la géologie, et même à l'archéologie.

Oui, c'est bien en Essonne que s'invente aujourd'hui la société de demain.

Nous sommes donc déterminés à faire fructifier ce potentiel de recherche et d'innovation unique en Europe. Et nous comptons beaucoup – mon cher Jean-Paul - sur le contrat de projets 2007-2013, que l'Etat et la Région sont sur le point de conclure, pour soutenir les projets de formation et de recherche des pôles scientifiques d'Orsay et d'Evry.

Mais notre investissement en faveur de la recherche et de l'innovation n'a de sens que s'il permet d'irriguer notre réseau de PME/PMI, s'il assure un développement équilibré de l'ensemble du territoire départemental, et profite à tous nos concitoyens.

<u>B/ Pour ce faire, le Conseil général a engagé une vaste réflexion prospective et stratégique avec les élus locaux, les administrations, les acteurs économiques et sociaux.</u>

<u>Ce travail nous a permis de définir notre vision de l'avenir de l'Essonne, dans un projet départemental d'aménagement et de développement baptisé : « Essonne 2020 ».</u>

Nous devons tous être conscients que l'Essonne, aujourd'hui, court un double risque.

 <u>Le risque</u> que le développement et l'aménagement de la régior francilienne se réalisent prioritairement autour de Paris et de la première couronne, au détriment des départements de la deuxième couronne.
□ <u>Et le risque</u> que les secteurs en croissance se développent aux côtés de territoires en grandes difficultés qui, eux, resteraient sans perspective.

Nous devons endiguer ce double mouvement de ségrégation.

Et de rappeler, haut et fort, que les temps ont changé en lle-de-France.

Le temps où l'on opposait le centre parisien à sa périphérie, la banlieue Ouest à la banlieue Est, est aujourd'hui dépassé. Paris et la petite couronne ne peuvent à eux seuls combler le déficit criant de logements en lle-de-France.

De même, la concentration des investissements en transports en commun, dans le cœur de l'agglomération parisienne, ne suffira pas à régler les problèmes de la circulation automobile, car elle est pour partie induite par les déplacements des franciliens qui résident à 20 km et plus de Paris, et souffrent d'un manque criant de transports en commun.

Face à ce constat, l'ambition du Conseil général est de relever trois défis majeurs pour l'amélioration des conditions de vie de l'ensemble des Essonniens, ceux d'aujourd'hui, et plus encore, ceux de demain.

- <u>Premier défi, inverser les phénomènes de ségrégations sociales et</u> territoriales qui frappent notre département.

L'Essonne doit aujourd'hui faire face à une nouvelle donne sociale.

De plus en plus de familles, appartenant aux classes populaires et même aux couches moyennes, n'ont plus les moyens de se loger décemment en Essonne.

Créer les conditions pour que tous les Essonniens restent dans notre département, devient une urgence sous peine de voir s'installer durablement l'Essonne des pauvres face à l'Essonne des riches.

Ça, jamais!

D'où la nécessité d'une politique de logement social de qualité, d'un effort considérable d'aménagement et de renouvellement urbain dans les quartiers fragiles, d'une politique volontaire en faveur des transports.

- <u>Second défi</u>: <u>Faire le choix des complémentarités et du développement coopératif entre les territoires essonniens, face à une concurrence accrue entre les différents territoires du département.</u>

Pour réparer la fracture territoriale, « Essonne 2020 » porte une logique de « réconciliation territoriale », en proposant à toutes les intercommunalités des moyens concrets de développement.

Ce qui implique de passer d'une vision bipolaire du développement de l'Essonne – Massy/Saclay/Scientipôle, d'un côté, Evry/Genopole, de l'autre - à une vision d'un développement partagé, avec 6 grandes opérations d'intérêt départemental :

autour de Massy/Saclay/Courtaboeuf et d'Evry/Corbeil, mais aussi autour d'Orly/Nord Essonne et du secteur Orge/RN 20, mais encore dans le Val-d'Yerres/Val-de-Seine et dans le Sud-Essonne.

Dans ces 6 grands territoires, il appartient aux acteurs locaux, et d'abord aux élus, de définir les projets structurants que le Conseil général accompagnera.

Alors même que dans une économie de marché, les sociétés privées préfèrent investir là où les richesses existent déjà, vous l'avez compris, nous voulons donner à tous les territoires essonniens les mêmes chances de développement, leur offrir les mêmes atouts, par exemple le haut débit.

<u>Troisième défi: Inscrire résolument notre département dans le</u> développement durable.

Non, nous ne croyons pas à une vision uniquement «économiste» du développement de l'Essonne.

Non, contrairement aux libéraux, nous ne croyons pas que le développement économique créé naturellement le bien-être social.

Oui, notre vision du développement est globale : croissance économique, protection sociale, défense de l'environnement sont pour nous, non seulement compatibles, mais indissociables.

C'est pourquoi, notre projet « Essonne 2020 » se fonde sur une démarche de développement durable, dans la lignée de notre Agenda 21 départemental, lancé voici 4 ans, et aujourd'hui, nationalement reconnu, au titre des Rubans 2006 du développement durable.

Le projet « Essonne 2020 » met donc sur le même plan : protection de notre environnement, accès à l'emploi pour tous, égalité d'accès aux services publics, développement des transports en commun, droit au logement.

<u>C/ Le logement, les transports en commun, deux questions sur lesquelles je</u> voudrais terminer.

1) Relancer en Ile-de-France la construction de logements au rythme de 60 000 par an, jusque 2030, est une grande ambition.

Elle fait l'objet d'un consensus, entre le Gouvernement et la Région, mais suscite une vive polémique, entre la majorité du Conseil général et son opposition. Je ne la comprends pas.

Depuis 15 ans, nous construisons en Essonne, en moyenne, 4000 à 4500 logements par an. C'est très insuffisant.

Face au nombre croissant de demandes de logements sociaux non satisfaites – 26000 actuellement –, face aux besoins exprimés par les jeunes et les familles monoparentales ou recomposées, face au nécessaire renouvellement urbain dans les quartiers populaires, il est indéniable qu'un effort de construction est nécessaire.

L'Essonne est prête, je l'ai dit, à participer à la réduction du grave déficit de logements franciliens, mais dans le respect de certaines conditions.

D'abord, les programmes de construction devront être planifiés, diversifiés, équitablement répartis, à raison de 20 % de logements sociaux dans chaque commune sur l'ensemble du territoire essonnien.

Mais, surtout, cet effort devra se traduire par une mobilisation de moyens conséquents, pour la création de parcs d'activités et d'emplois, d'équipements publics et en tout premier lieu de transports en commun.

C'est là tout le sens de la négociation du contrat de projets 2007-2013, entre l'Etat et la Région.

Je l'ai dit, et je le répète, l'Essonne contribue largement à l'attractivité économique et à la cohésion sociale de l'Ile-de-France.

2) <u>Il est donc légitime de demander à l'Etat et à la Région d'investir massivement en Essonne pour réduire le déficit chronique d'infrastructures de transports en commun dont souffrent les Essonniens.</u>

Le droit aux transports collectifs doit être reconnu, non seulement dans la zone dense autour de Paris, mais aussi au-delà de l'autoroute A 86.

Nos trois projets ferroviaires prioritaires sont parfaitement connus.

- Modernisation de la ligne C, et surtout de la <u>ligne D</u> <u>du RER</u>, pour que cessent les dysfonctionnements insupportables aux usagers.
- Réalisation indispensable de la <u>liaison Evry-Massy</u>, dont les travaux devront impérativement démarrer avant la fin du prochain contrat de projets.
- Prolongement nécessaire <u>jusqu'à Juvisy</u>, <u>du futur tramway</u> Villejuif-Orly-Athis.

Le Conseil général est prêt à prendre sa juste part dans le financement de ces projets.

Je sais, mon cher Jean-Paul, qu'en ta double qualité de Président de la Région et de Président du Syndicat des transports d'Ile-de-France, tu es attentif à ce que les besoins des Essonniens soient enfin satisfaits.

Mais le Gouvernement à notre grande surprise vient de décider de ne plus participer au financement des gares intermodales et surtout des tramways.

L'enjeu est donc désormais majeur.

Dans ce domaine des transports collectifs, comme dans bien d'autres, la période qui s'ouvre sera décisive. Le choix des Français déterminera, au printemps prochain, quels devront être la place des services publics et le rôle de l'Etat, face aux grands enjeux de nos territoires.

*

<u>Avant de conclure</u>, permettez-moi d'adresser de <u>chaleureux</u> <u>remerciements</u> à mes camarades de la majorité départementale, aux Vice-présidentes, aux Vice-présidentes, aux Vice-présidents, aux Conseillers généraux, qui, jour après jour, se battent à mes côtés pour améliorer les conditions de vie des Essonniens et faire avancer les grands dossiers du département.

Ils partagent tous la même passion pour l'action publique ; ils constituent une équipe exigeante, parce que compétente.

Et comme l'action des élus n'est pas toujours reconnue à sa juste valeur, je vous demande, ce soir, de les applaudir.

Mesdames, Messieurs, Chers amis,

En 2007, notre action sera plus que jamais marquée du sceau du volontarisme et de l'ambition.

Nous serons proches des Essonniens, mais nous verrons loin pour l'Essonne. C'est là le cœur de la fonction politique.

C'est là le cœur de ce qui fait la noblesse du mandat d'élu : imaginer et maîtriser notre destin collectif.

**

*

III. EN 2007, C'EST BIEN DE NOTRE DESTIN COLLECTIF, DE L'AVENIR DE LA FRANCE ET DES FRANÇAIS DONT IL SERA QUESTION.

De quoi demain sera-t-il fait?

Le monde du XXIème siècle est porteur de menaces et d'inquiétudes. Mais ne nous laissons pas dominer par les peurs.

La nation française a toujours su trouver elle-même le ressort pour relever les défis de la modernité.

Des hommes d'Etat on su créer les sursauts nécessaires : Jaurès, Clemenceau, Blum, de Gaulle, Mendès France, Mitterrand, ont, chacun à leur manière, incarné l'espoir et le renouveau. Tous ont fait avancer la France.

Mais, reconnaissons-le, depuis le début des années 90, devant l'accumulation des mutations économiques, sociales et sociétales, devant la fracture civique, qui a éloigné les citoyens de leurs élus, la France a perdu son allant ;

Notre société appelle une nouvelle façon de gouverner. Ce sera la tâche de celles et ceux qui seront choisis en mai et juin 2007 pour conduire notre pays.

A quelques mois de ces échéances, je formerai des vœux d'action, des vœux d'espoir :

- <u>soyons</u> offensifs contre toutes les discriminations et ce qui mine la cohésion de notre pays : les violences, les enfants pauvres, le cancer du chômage, le scandale des jeunes sans travail, la montée des individualismes ;
- <u>appuyons-nous</u> sur la générosité et la créativité des Français, sur les forces vives, les associations, les chaînes de solidarité qui entretiennent le lien social ;
- <u>préservons</u> notre planète des dangers qui la menacent. Choisissons le développement durable avant qu'il ne soit trop tard ;

- <u>misons</u> sur les petites et moyennes entreprises qui créent des emplois, qui innovent et qui méritent d'être soutenues ;
- <u>donnons</u> aux communes, aux départements, aux régions, les moyens financiers pour leur permettre d'assurer leurs missions ;
- En somme, <u>offrons</u> à notre pays une présidence citoyenne, capable d'éclairer l'avenir.

**

*

Mesdames, Messieurs, chers amis, A chacune, à chacun de vous,

Je souhaite du fond du cœur, beaucoup de bonheur en 2007, et surtout, une excellente santé.

Et à ceux qui viendraient à connaître des difficultés, je forme le vœu qu'ils trouvent auprès de leur famille, de leurs amis, la chaleur et le réconfort qui leur permettront de mieux surmonter les épreuves.

A vous tous, bonne soirée et, une fois encore, belle année 2007.